

EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Délibération n°D-CA/2017-004

Le Conseil d'administration s'est réuni le 31 janvier 2017 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 20 janvier 2017.

VU le Code de l'éducation ;  
VU les statuts de l'Université ;

**Point de l'ordre du jour** : 2<sup>ème</sup> Partie – P2.3 : Dons

**Exposé de la décision** :

*Historique* : la Fondation de l'Université Paris Descartes a reçu plusieurs dons.

*Problématique* : la Fondation doit faire examiner ces dons reçus et les soumettre à l'acceptation du CA.  
*Sont soumis à l'examen* :

- au bénéfice du Musée d'Histoire de la Médecine, 1 500 € de Servier ;
- au bénéfice de la faculté de médecine, pour ses programmes de recherche et de formation, dix dons de particuliers (1 000 €, 2 000 €, 10 000 €, 100 €, 50 €, 100 €, 20 €, 30 €, 3 000 €, 9 179 €) ;
- au bénéfice du Pr Batteux, pour le financement d'un master 2, de la Fondation Martine Midy 20 000 € ;
- au bénéfice des recherches de Mme Cécile Badoual, un don de particulier de 2020 € ;
- au bénéfice de la BIU Santé, deux dons : 2 000 € du Musée virtuel de l'art dentaire, 1 500 € de l'association cosmothèque ;
- au bénéfice de l'équipe Hématologie du Pr Bouscary, cinq dons de particuliers (4 000€, 1 000 €, 750 €, 1 000 €, 2 000 €)
- au bénéfice de Santimmune (Herbeuval et Vidalain), trois dons (1800€, 5000€, 500€)
- au bénéfice du Pr Paterlini-Bréchet, un don de particulier de 3 500 €
- au bénéfice de la Mission Art et Sciences, deux dons de 390 € et 3 000 € ;
- au bénéfice de Cochin - Equipe Pique Margottin-Goguet un don de 300 € ;
- au bénéfice de Cochin/PO Couraud un don de 150 € ;
- au profit de la Faculté de Médecine et dans le cadre de son dîner de gala, 10 000 € de M. Michel Rosenberg, 17 000 € de Schwarzkopf/ Henkel, 17 000 € de la maison Dior, 17 000 € d'Axa.

*Proposition de décision soumise au Conseil* : la Fondation propose l'acceptation de ces dons fléchés.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p><b>Nombre de membres constituant le Conseil : 36</b> <b>Quorum : 18</b> <b>Nombre de membres participant à la délibération : 31</b> Abstentions : 0 <b>Votes exprimés :</b> Contre : 0 Pour : 31</p>
---

Fait à Paris, le 26.02.2017

Le Président

  
Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le : 27.02.2017  
Transmis au Recteur le : 27.02.2017